

AQVITANIA

TOME 17

2000

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

SOMMAIRE

J.-P. BAIGL, Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente), un atelier de potier du deuxième âge du Fer.....	7
ANNEXE	
J. GOMEZ DE SOTO, Commentaire sur le mobilier céramique et interprétation de la fosse 3038 du site laténien des Petits Clairons à Barbezieux.....	55
M. SCHÖNFELDER, Le mobilier métallique de la tombe à char tardo-celtique de Boé (Lot-et-Garonne)	59
T. MARTIN ET J.-L. TOBIE, Les débuts de la romanisation du site de Saint-Jean-le-Vieux (<i>Imus Pyrenaeus</i>), à travers l'étude des céramiques sigillées italiques et sud-gauloises	83
E. ROSSO, Présence de la <i>domus</i> impériale julio-claudienne à Saintes : statuaire et épigraphie	121
DOSSIER "L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE BRION À SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL (GIRONDE - FRANCE)"	
P. GARMY, Introduction, présentation générale des recherches récentes, historiographie	153
M. FINCKER, Le théâtre : analyse préliminaire des structures	167

DOSSIER "ROUTES D'AQUITAINE"	181
J.-P. BOST,	
Introduction	
 I - LA DIAGONALE D'AQUITAINE	
B. BARRIÈRE ET J.-M. DESBORDES,	
Un itinéraire de solitude : la "Diagonale d'Aquitaine" entre Saint-Pardoux et La Tour-Blanche (Dordogne)	185
 II - LA ROUTE ANTIQUE DU LITTORAL ATLANTIQUE	
B. MAURIN, B. DUBOS ET R. LALANNE,	
Historique des recherches	207
B. MAURIN, B. DUBOS ET R. LALANNE,	
Les longs-ponts de <i>Losa</i>	211
F. THIERRY,	
La station routière de <i>Segosa</i>	217
S. BARRAU ET J. BOURDEN,	
La voie romaine de Saint-Julien à Castets	225

III - LA VOIE AIRE-LESCAR

F. DIDIERJEAN, Le chemin de sainte Quitterie	233
---	-----

NOTES

F. MARCO-SIMÓN ET I. VELÁZQUEZ, Una nueva <i>defixio</i> aparecida en Dax (Landes)	261
---	-----

J. SANTROT, Quatre autels votifs gallo-romains de la vallée de Luchon au musée Dobrée - Nantes (Loire-Atlantique)	275
---	-----

W. MIGEON, Un fragment du rempart romain de Bordeaux	285
---	-----

ANNEXE 1

A. ZIEGLÉ, Le bloc sculpté 5009 découvert place Pey-Berland.....	293
---	-----

ANNEXE 2

L. MAURIN, L'építaphe de Iulius Quintus.....	295
---	-----

DOSSIER

**L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE
DE BRION À SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL
(GIRONDE – FRANCE)**

Myriam Fincker

Architecte
CNRS - IRAA
Pau

II — Le théâtre : analyse préliminaire des structures

RÉSUMÉ

Le théâtre de Saint-Germain-d'Esteuil est certainement l'un des plus petits parmi les théâtres ruraux avec un diamètre de 53,84 m. Il se caractérise par une *cavea* construite sur structure à caisson et distribuée par 9 vomitoires rayonnants. Pour le spectacle, une grande *orchestra* ayant pour diamètre 23,46 m sur laquelle empiète une petite scène était desservie par deux larges *parodoi*. De plus, il présente, derrière le grand diamètre, deux espaces oblongs parallèles à vocation inconnue qui ne connaissent pas de comparaison en milieu rural. La régularité de son plan et la perfection du système structurel adopté en façade l'apparente plus à certains édifices urbains qu'aux constructions qui dans les agglomérations secondaires restent souvent maladroites.

ABSTRACT

The theater of Saint-Germain-d'Esteuil is certainly one of the smallest among the rural theaters with a diameter of 53,84 m. It is characterized by a *cavea* built on structure with box and distributed by 9 vomitories radiant. For the spectacle, a big *orchestra* having for diameter 23,46 m on which encroach a small scene was served by two wide *parodoi*. Furthermore, it presents, behind the big diameter, two elongated spaces parallel to unknown vocation which do not know comparison in rural environment. The regularity of the plan and the perfection of the structural system adopted in facade marry more this monument with certain urban buildings than in the constructions which in secondary conglomerations remain often awkward.

Le théâtre de Saint-Germain-d'Esteuil est certainement l'un des plus petits parmi les théâtres ruraux connus. Cependant ni sa conception ni sa réalisation n'ont été négligées, bien au contraire, comme en témoignent les substructions de la *cavea*, plus proches de celles des édifices urbains, généralement mieux construits que ceux situés dans les agglomérations secondaires.

L'infrastructure de la *cavea* est relativement bien conservée, puisque l'élévation dépasse les 2,50 m au-dessus du sol antique. En revanche, tout le complexe scène et "bâtiment de scène" est arasé au niveau des premières assises de l'élévation, qui reposaient directement sur le substrat rocheux.

La dégradation de l'édifice procède de trois facteurs : il servit de carrière, comme les autres constructions antiques du site ; il fut utilisé comme assise pour la construction d'une maison forte au XIV^e siècle¹ ; puis, après abandon, le secteur a été envahi progressivement par une végétation arborée qui accéléra fortement le délabrement des structures restantes.

Le théâtre n'a pas fait l'objet d'une véritable fouille archéologique mais seulement de deux opérations ponctuelles : la coupe du sous-bois envahissant par l'association "Les amis du site archéologique de Saint-Germain-d'Esteuil" et le dégagement d'un vomitoire et de quelques caissons de l'infrastructure de la *cavea*. Une première analyse du support et de l'accès aux gradins peut donc être faite, car les indices structurels relevés sur le site sont suffisants. Pour la scène, composée d'une petite estrade empiétant d'un côté sur l'*orchestra* et appuyée de l'autre à une construction qui occupait toute la largeur du théâtre, seul le plan peut être défini ; cependant, aucun indice ne nous laisse supposer la configuration de l'élévation. Les relevés ont été réalisés par S. Baudou, architecte DPLG, en collaboration avec l'IRAA de Pau² dans le cadre

d'un contrat avec les Monuments Historiques d'Aquitaine en 1988. C'est donc sur la base de l'état des lieux en 1988 que nous proposons ici une première analyse des vestiges.

1. LE CONTEXTE ANTIQUE (fig.)³

Le théâtre fut probablement construit au I^{er} siècle comme l'ensemble urbain en général⁴, mais une fouille archéologique serait encore nécessaire pour affiner ces données.

Il a été édifié sur un léger relief (3 m NGF) à l'extrémité méridionale de l'agglomération, sa *cavea* tournée vers la zone urbanisée. Il est séparé du sanctuaire par un espace de 350 m en partie occupé par un quartier d'habitations. Il semble que ni sa position ni son orientation ne dépendent d'un plan d'occupation du sol précis, mais qu'elles soient plutôt dictées par la constitution du substrat, qui devait être suffisamment solide pour accueillir une grosse masse de maçonnerie. En effet, le caractère marécageux des environs immédiats, peu propice à la construction d'un tel édifice et la présence d'une galette rocheuse horizontale affleurant à cet endroit ont certainement influencé les constructeurs dans le choix du site.

C'est d'ailleurs, sans doute, cette caractéristique, ajoutée à l'existence d'une sorte de rempart constitué par les vestiges de la *cavea* de l'édifice antique, qui a conduit les habitants du XIV^e siècle à établir une maison forte avec une solide tour en son enceinte⁵.

2. LES VESTIGES (fig. 1)

Les structures du théâtre peuvent être réparties en trois zones, le support de la *cavea*, qui

1. La fouille de la maison forte sera intégrée à la publication de S. Faravel dans un prochain numéro de la revue *Aquitania*. On peut néanmoins déjà se référer à un premier article (Faravel 1990, 164) dans lequel l'auteur précise que l'occupation médiévale succède sans autre utilisation humaine du site, à l'abandon du théâtre antique.

2. Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, CNRS, Irsam, av. Poplawski, 64000 Pau. Les figures 1 et 8 ont été mises au net sur Adobe Illustrator avec la collaboration de Véronique Picard, la modélisation de la restitution (fig. 9) a été exécutée par Jean-Michel Labarthe, dessinateurs à l'IRAA.

3. Pour le plan du site, cf. la fig. 8 de l'article de P. Garmy dans la présente revue.

4. En attendant la publication générale des fouilles du site de Brion qui se sont succédé de 1985 à 1991, on peut se référer à un article préliminaire (Garmy 1992, 145-149). En dernier, voir dans le présent ouvrage la présentation de P. Garmy.

5. Cf. Faravel 1990, 164 ; Garmy 1993, 29-31.

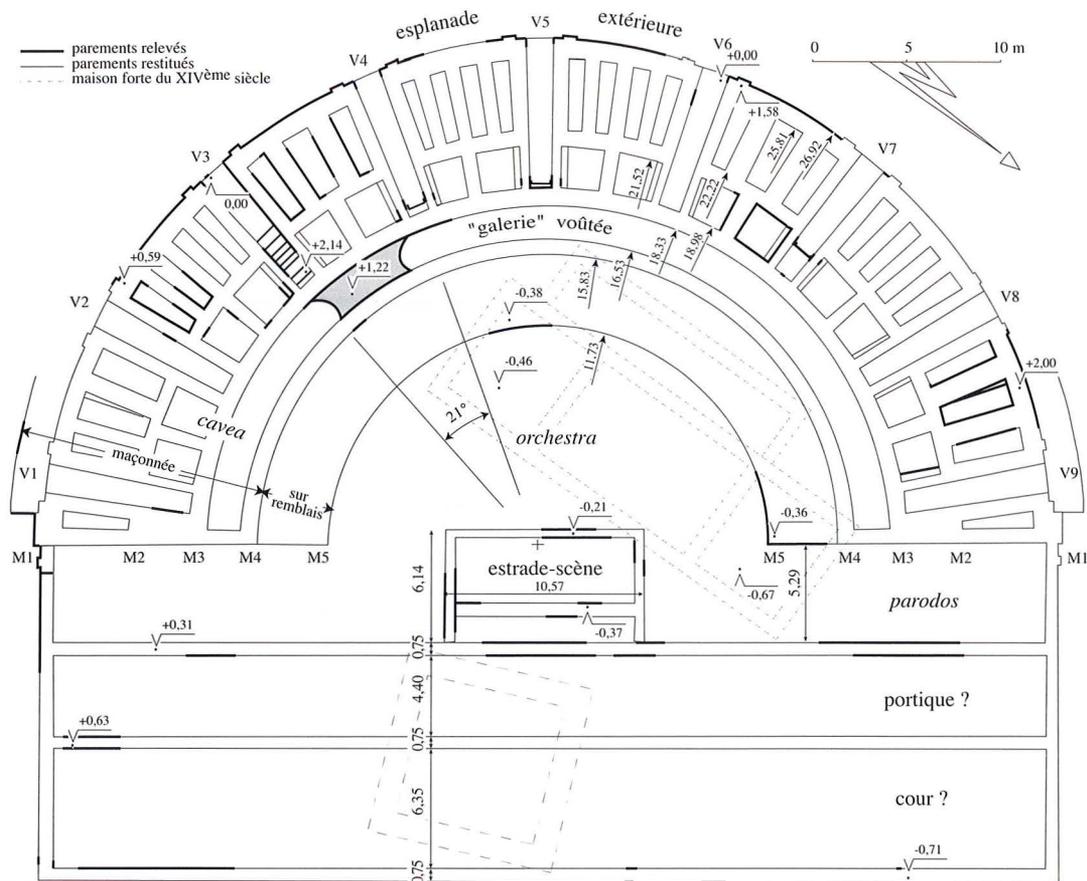


Fig. 1 : Plan du théâtre, état des vestiges.

est séparé de la scène et de ses annexes par une aire horizontale, composée de l'*orchestra* et des *parodoi*.

A) Le support de la *cavea*

C'est un anneau semi-circulaire d'un diamètre de 53,84 m à l'extérieur et 23,46 m à l'intérieur. Il était destiné à supporter les gradins et sa composition tenait compte des neuf accès pour les spectateurs depuis une esplanade extérieure en périphérie. Son épaisseur est formée de deux secteurs distincts : l'un où interviennent des murs annulaires et radiaux construits en moellons, l'autre, à l'intérieur, qui consiste dans le soutènement sur remblais des premiers gradins.

La ceinture externe est une construction à caissons pleins. Elle est liée à une structure annulaire voûtée, contre laquelle vient s'appuyer la zone sur remblais.

L'esplanade extérieure : l'accès aux entrées des vomitoires

L'esplanade extérieure semble avoir été horizontale. En effet, les seuils des vomitoires V3 et V6 se situent à la même cote d'altitude (± 0 m – il s'agit du point de référence pour le nivellement du théâtre). Actuellement, l'altitude du sol de l'esplanade périphérique varie entre -0,40 et +1,20 m par rapport à ces seuils, mais ces niveaux irréguliers répondent aux remblais dus à

l'érosion ou aux ravinements consécutifs aux siècles d'abandon du site.

La construction maçonnée

C'est un anneau semi-circulaire. Il se compose, d'une part, de quatre murs annulaires : le mur 1 ou façade extérieure, le mur 2 qui divise la zone à caissons rayonnants en deux parties d'épaisseur quasiment identique et les murs 3 et 4 limitant un caisson annulaire voûté (intitulé "galerie voûtée" sur le plan). D'autre part, neuf vomitoires radiaux (numérotés de V1 à V9) sont réservés entre la façade et le mur 3. L'un se trouve sur l'axe du théâtre et les autres sont régulièrement répartis de façon symétrique sur les deux quarts de cercle. Tous les demi-cercles sont, à notre connaissance, à peu près réguliers et de même centre. Toutes les structures annulaires rayonnent (à quelques erreurs près) vers le centre des cercles et les vomitoires décrivent d'axe en axe des angles d'environ 21°.

Les murs sont construits en *opus vittatum* avec des insertions ponctuelles de deux ou trois arases de briques. Les assises sont bien réglées horizontalement. Lorsque les parements étaient destinés à être vus, la maçonnerie a été particulièrement soignée : les faces des moellons, parfaitement dressées, sont rectangulaires (10 à 12 cm de haut sur 10 à 25 cm de large) et les joints verticaux et horizontaux sont tirés au fer. En revanche, à l'intérieur des caissons inaccessibles (fig. 2) les pierres sont peu ou mal équarries et il n'y a aucune trace de finition soignée. Il s'agit plus souvent de pierres plates à peine dégrossies que de moellons. Dans la face latérale d'un caisson, on a pu observer, au niveau d'un redan dans l'élévation, deux arases de brique superposées, mais il ne s'agit pas d'une règle générale.

Le remplissage entre deux parements se compose de pierrailles et d'éclats de taille noyés dans du mortier de chaux. Il a été posé au fur et à mesure de la construction des parements des murs, assise par assise.

En façade (fig. 3) toutes les 9 assises de pierre, s'intercalent 3 rangs de briques. Ces éléments en terre cuite ont de 4,5 à 6 cm de haut, 21,5 cm de large et 30 à 33 cm de long. Verticalement, le parement de la façade se compose donc d'un

empilement séquentiel avec pour chaque séquence une hauteur totale de $1,30 \pm 0,05$ m, soit de 1,00 à 1,10 m pour l'élévation en pierre et de 0,20 à 0,25 m pour la brique.

La façade

Elle fut relevée ponctuellement. Nous avons pu déterminer avec certitude l'entrée des



Fig. 2 : Structure d'un caisson rayonnant entre V6 et V7.

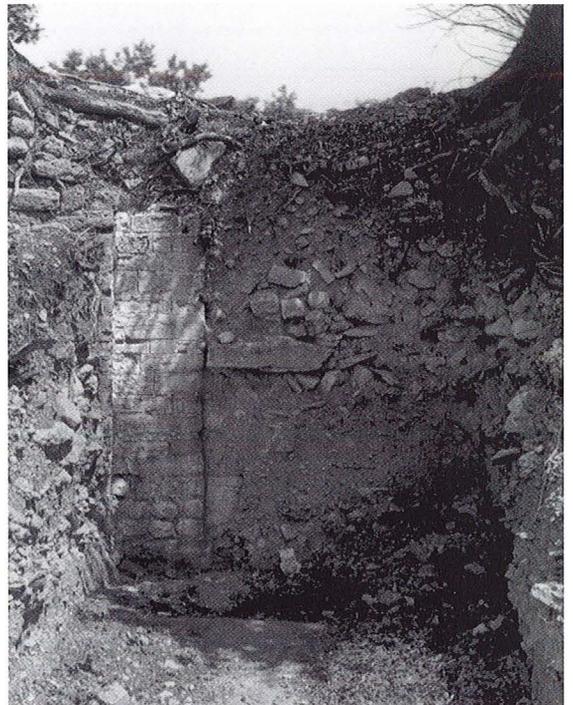


Fig. 3 : Structure de la façade, l'entrée du vomitoire V6.

vomitoires V3, V4, V5 et V6. Les entrées V2 et V7 sont aussi assurées par la présence de portions des pilastres qui les flanquent systématiquement. En revanche, les vomitoires V1 et V9 sont totalement restitués. Ils ne font néanmoins pas de doute, car si on reporte entre les vomitoires V2 ou V8 et le diamètre une zone à caisson équivalente à celle qui sépare deux vomitoires mieux connus, il reste à proximité des *paradoi* l'espace suffisant pour insérer ces deux accès à la *cavea*.

La façade était donc très probablement rythmée de façon régulière, par neuf entrées de vomitoires, encadrées par de petits pilastres. La largeur des entrées est de 1,45 m. La façade entre deux portes mesure environ 8 m. A 50 ± 2 cm des encadrements des portes, les petits pilastres sans base sont en saillie de 8 à 12 cm par rapport au nu de la façade et ils ont pour largeur 70 ± 2 cm. On ne sait pas de quelle nature étaient les linteaux : bois, pierre monolithe ou arc.

Les vomitoires (fig. 4 et 5)

Les 9 vomitoires rayonnants conduisaient les spectateurs depuis l'esplanade périphérique jusqu'au mur 3. C'est le vomitoire V3, seul dégagé, qui nous a apporté les informations relatives à la configuration du dispositif. Il s'agit

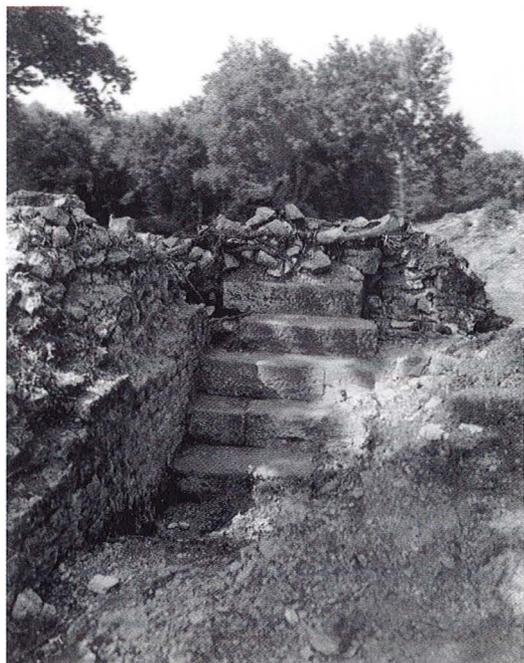


Fig. 4 : Le vomitoire V3, l'escalier d'accès à la *cavea*.

de petits accès directs larges de 1,45 m, à l'entrée, 1,10 m à l'arrivée contre le mur 3 et longs de 7,90 m. D'abord horizontaux, sur environ 4 m, ils se terminaient par une volée d'escalier qui conduisait le spectateur au quatrième gradin de la *cavea*. Huit marches en grand appareil aux dimensions très irrégulières la composaient. Les hauteurs des marches varient de 0,25 à 0,32 m et leurs profondeurs de 0,34 à 0,44 m avec deux "paliers" de 0,72 m. Il ne reste aucun vestige du couvrement, mais on peut raisonnablement supposer que, quel que soit le mode de couverture mis en œuvre, il s'interrompait au-dessus des dernières marches, probablement à partir du mur 2, après lequel le passage demeurait à ciel ouvert entre les gradins.

Les caissons rayonnants

Entre deux vomitoires s'intercale une structure à caissons. Entre les murs 2 et 3, on compte 2 caissons ; en revanche, entre les murs 1 et 2, il semble qu'il y ait alternativement 4, puis 3 caissons rayonnants à partir du vomitoire axial V5. Les parements y sont de mauvaise facture. Le couvrement des caissons sous les gradins reste énigmatique : peut-être s'agit-il de voûtes, à moins que chaque caisson ait été simplement remblayé avant d'y poser les gradins.

La pseudo "galerie annulaire voûtée" (fig. 5 et 6)

Entre les murs annulaires 3 et 4 s'insère une galerie annulaire voûtée de très mauvaise facture. La voûte repose directement sur le substrat du côté de l'*orchestra*, 0,40 m sous le niveau des seuils des vomitoires et sur le parement du mur 3, environ 0,25 m au-dessus des seuils. Elle est tout à fait irrégulière. Les sommiers ne sont pas sur un même niveau et sa courbe ne s'apparente que de très loin à celle d'un arc géométrique. Elle est faite de moellons qui ne sont absolument pas clavés. Il s'agit en fait de pierres d'aussi mauvaise qualité que celles qui ont été utilisées pour les parements des murs quand ils n'étaient pas destinés à être vus. Il semble d'ailleurs qu'il n'y ait pas eu d'accès à cette galerie ; il s'agit certainement d'un espace à vocation uniquement structurelle, destiné à supporter les premiers gradins de la *cavea* : un caisson semi-circulaire,

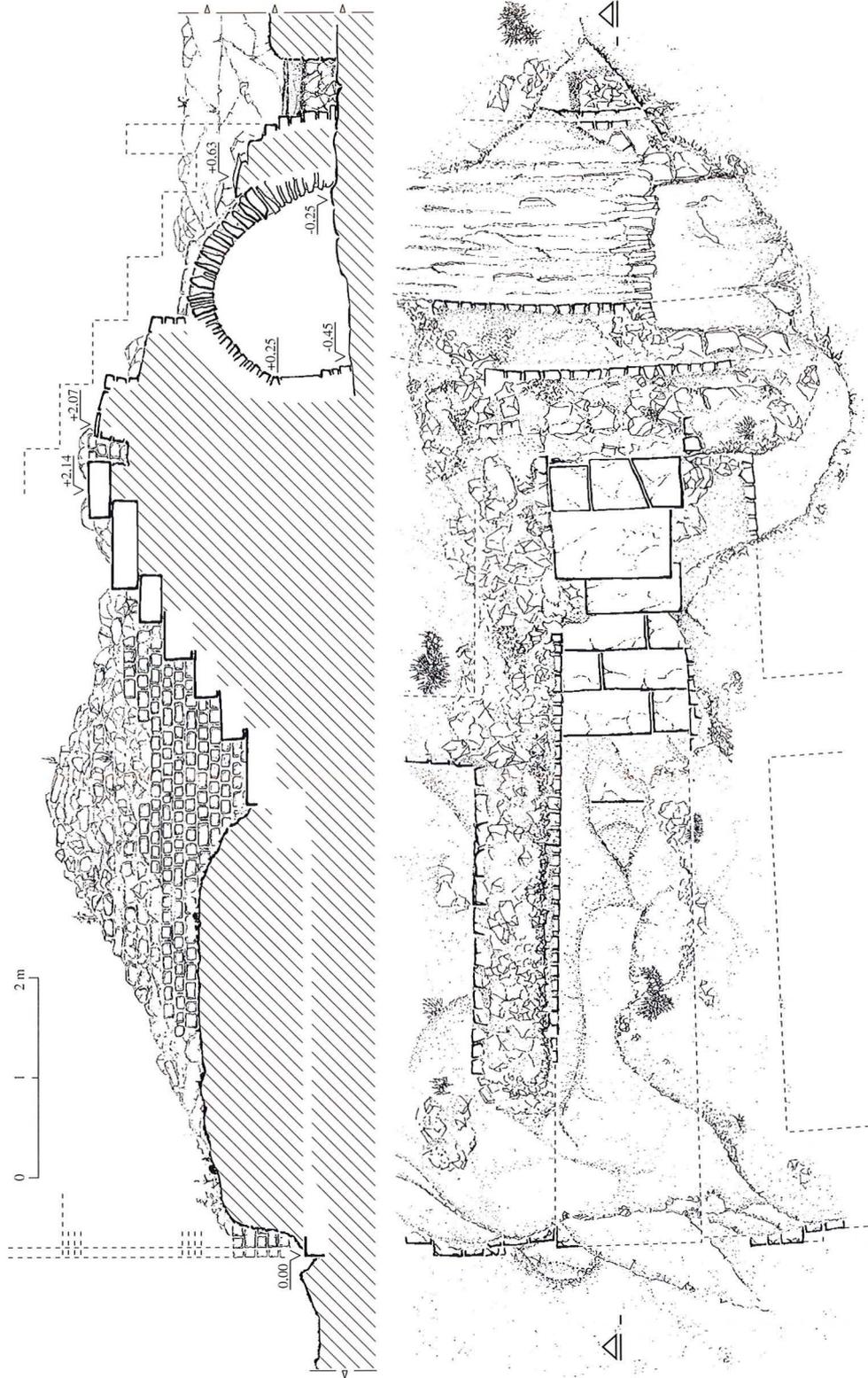


Fig. 5 : Plan et coupe longitudinale du vomitoire V3.



Fig. 6 : Structure de la pseudo "galerie annulaire".

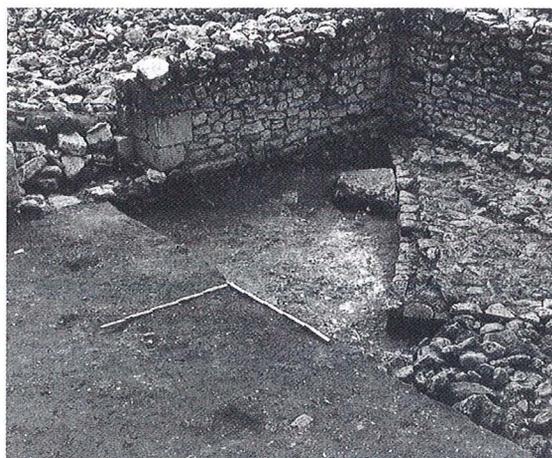


Fig. 7 : Le support des gradins d'honneur (angle nord).

contre lequel viennent s'appuyer les parois rayonnantes. Il est probable que cet anneau a été bâti en premier pour créer une solide structure au pied de la *cavea*.

L'anneau semi-circulaire sur remblais
(fig. 7)

Concentriquement à la courbe constituée par le support maçonné de la *cavea*, on a relevé une zone annulaire de 4,10 m de large. Elle a été mise au jour dans le cadre de la fouille de la maison forte du XIV^e siècle. Il s'agit certainement du support des gradins de proédrie, auxquels on accédait directement depuis l'*orchestra* par l'intermédiaire des *parodoi*. Son parement semi-circulaire, ou mur 5, qui n'est plus composé que d'une ou deux assises de moellons, repose directement sur le substrat, entre 0,48 et 0,67 m sous les seuils des vomitoires.

B) L'*orchestra* et les *parodoi*

Les deux zones occupaient la même aire plane. Comme le reste du bâtiment, elles n'ont été que ponctuellement dégagées. Le terrain fut nivelé grossièrement à l'horizontale ; c'est le substrat qui constituait le sol, avec probablement un épandage de sable pour en parfaire la finition⁶.

Le niveau moyen peut être évalué à $-0,50 \pm 0,15$ m et le rayon de l'*orchestra* à 11,70 m. Quant à la largeur des *parodoi*, elle avoisine 5,29 m. L'aire plane était partiellement occupée par une petite scène rectangulaire.

C) La scène et ses annexes

Une petite estrade s'appuie contre le "bâtiment de scène" composé de deux grands espaces oblongs mitoyens occupant tout le diamètre du théâtre. Il ne reste qu'une trace très morcelée de ces structures, tout vestige de l'élévation ayant totalement disparu. Trois assises de moellons, tout au plus, permettent de restituer le plan. Les murs reposaient directement sur le substrat rocheux sans fondation. Du côté de l'*orchestra*, le parement en moellons est de bonne facture, identique à celui de la façade annulaire, tandis qu'à l'arrière des murs, la face des moellons est à peine équarrie.

Malgré le petit nombre d'indices, on reconnaît sans peine le plan de la petite estrade. Il s'agit d'une structure rectangulaire, de 6,14 m sur 10,57 m, appuyée contre le mur de scène. Son mur périphérique en U n'est épais que d'une cinquantaine de centimètres, mais il est suffisant pour supporter un plancher qu'il faut certainement restituer moins de deux mètres au-dessus du sol de l'*orchestra*. A 3,50 m de la paroi frontale et parallèlement à celle-ci, un mur de refend de 0,76 m d'épaisseur divise le caisson de

6. Dans les sondages réalisés à l'occasion de la fouille de la maison forte, il n'en est rien apparu.

l'estrade en deux parties. Plus épais que la paroi périphérique, il peut avoir supporté une construction en élévation.

À l'arrière, les deux espaces rectangulaires sont énigmatiques. Aucun indice ne nous autorise à supposer quelle pouvait être leur fonction, ni même si des murs de refend les divisaient en plusieurs secteurs distincts. De plus, on ne peut savoir s'ils étaient couverts ou s'il s'agissait de cours. Avec des épaisseurs de murs de 0,75 m, leurs largeurs respectives étaient de 4,40 m pour le premier et 6,35 m pour celui qui fermait le théâtre au nord.

3. DIMENSIONS ET PROPORTIONS (fig. 8)

Dans les édifices ruraux, il est rare que les plans soient réguliers. À Saint-Germain-d'Esteuil, malgré quelques petites distorsions, le plan semble avoir été dessiné selon un schéma simple, où toutes les dimensions sont multiples d'une même unité de composition. L'édifice est très petit, le plus petit d'Aquitaine assurément, mais sa conception s'apparente à celle d'édifices urbains⁷. Les courbes des murs annulaires sont concentriques et les axes des vomitoires rayonnent vers un même centre. On remarquera cependant un décalage d'une cinquantaine de centimètres entre l'axe du vomitoire V5 et l'axe de symétrie de la *cavea*. En outre, le mur de scène est parfaitement perpendiculaire à ce même axe. Enfin, les rayons des arcs sont proportionnels entre eux et avec la largeur des *parodoi* qui est elle-même égale à la demi-longueur de la scène. En fait, le théâtre a été tracé au sol à partir d'un plan régulateur simple, basé sur un quadrillage carré dont la maille serait égale à une unité de composition u de 5,29 m⁸.

7. Lorsqu'on compare les plans des théâtres ruraux d'Aquitaine, c'est celui de Saint-Goussaud qui est le plus petit ; il ne serait pas plus grand que l'*orchestra* des théâtres de Sanxay, de celle de Saint-Cybardaux ou encore de Naintré. Cependant, s'il s'agit réellement d'un théâtre, on peut raisonnablement supposer qu'il nous manque encore une partie de sa *cavea* (Dumasy & Fincker 1992,312).

8. Peut-être 18 pieds de 0,294 m.

Tableau des dimensions

	A	B	C
	longueur mesurée en mètres	$u =$ 1 unité	$u =$ 5,29 m
long. scène	10,57	2u	10,58
larg. scène	6,14		
larg. <i>parodoi</i>	5,29	1u	5,29
rayon M1 (façade)	26,92 25,81	5u	26,45
rayon M2	22,22 21,52	4u	21,16
rayon M3	18,98 18,33	$5u/\sqrt{2}$	18,70
rayon M4	16,53 15,83	3u	15,87
rayon M5	11,73	$\sqrt{5}u$	11,82

Nota : Les rayons des murs M1 à M4, colonne A, sont exprimés d'abord en fonction de leur parement extérieur puis intérieur, le tracé de ces murs ayant pu être exécuté en fonction de l'un d'eux ou encore selon l'axe du mur.

Sur plan à échelle réduite, il semble qu'une trame carrée puisse être superposée au relevé du théâtre et que ses principales dimensions en découlent. Ce sont toutes des multiples d'une unité u (colonne B).

Lorsqu'on s'intéresse aux vraies grandeurs (colonne A), cela paraît moins évident, mais on peut vraisemblablement mettre en cause des erreurs de tracé sur le terrain. En effet, seules deux dimensions sont parfaitement proportionnelles l'une par rapport à l'autre, il s'agit de la longueur de la scène qui est égale au double de la largeur des *parodoi*.

Quant aux dimensions des rayons, les longueurs proposées à partir de l'évaluation de l'unité u sont (sauf pour le mur 2) inscrites entre les deux rayons (intérieurs et extérieurs) mesurés pour chacun des murs annulaires.

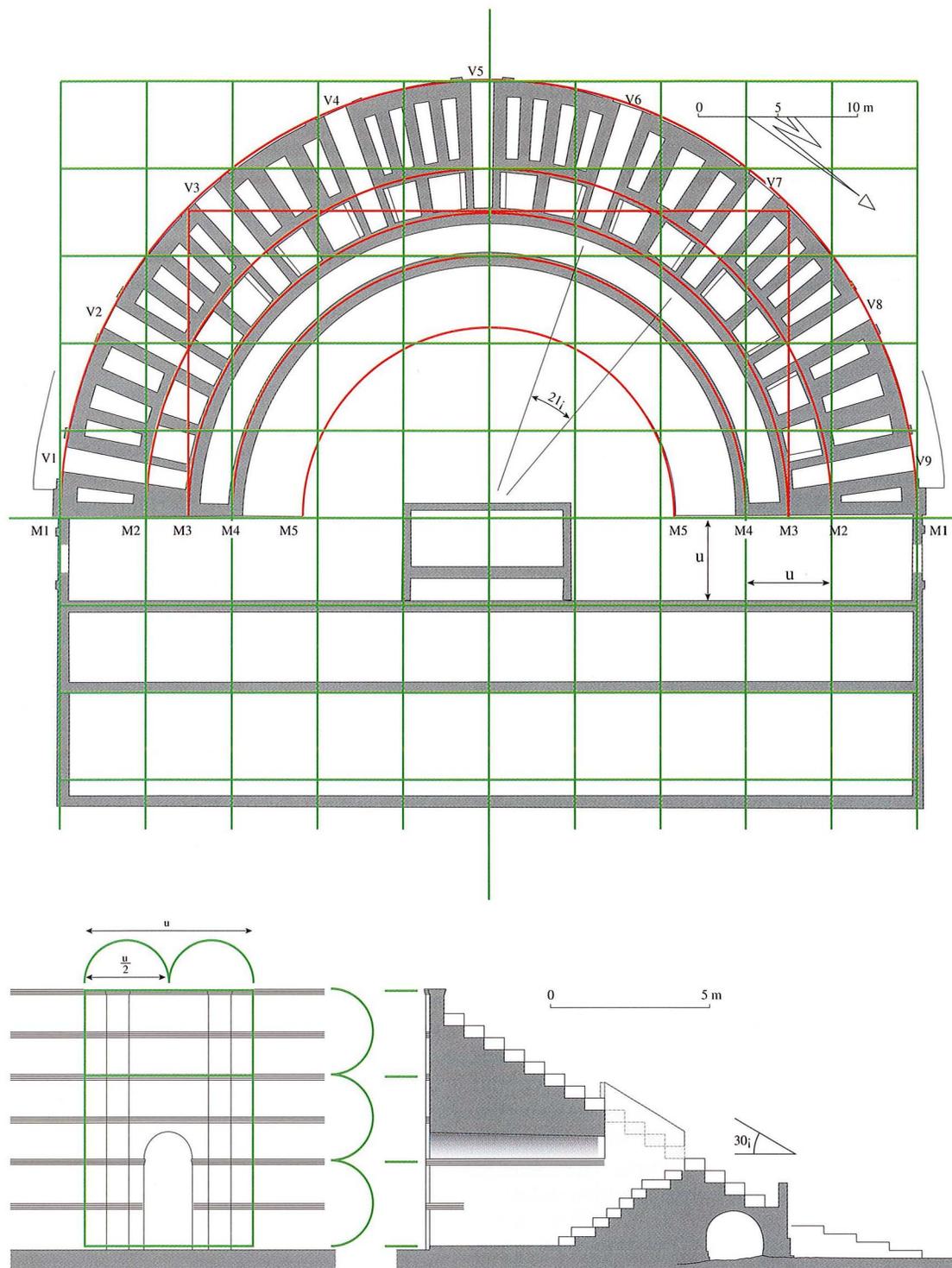


Fig. 8 : Plan et élévation : dimensions, proportions, restitution.

L'hypothèse d'un plan établi sur la base d'une unité u de 5,29 m est maintenant établie et nous allons voir que les éléments de restitution de l'élévation de la *cavea* nous conduisent à proposer pour hauteur de la façade encore un multiple de cette unité de composition.

4. HYPOTHÈSE DE RESTITUTION

Seule la pente de la *cavea* et, par conséquence, la hauteur de la façade annulaire peut être restituée avec une bonne vraisemblance, mais les solutions sont multiples pour la scène et ses annexes.

A) La *cavea* (fig. 8 et 9)

La coupe précise du vomitoire V3 (fig. 6) est la plus riche d'indices pour proposer une coupe restituée de la *cavea*. On connaît dans sa totalité la volée d'escalier qui conduisait le spectateur de l'esplanade périphérique extérieure jusqu'aux gradins, ainsi que la position et le niveau du support de trois d'entre eux. La dernière marche (alt. 2,14 m) vient buter contre le mur 3 (alt. 2,07 m) sur lequel devait être posé le quatrième gradin. En effet, à 0,35 m en contrebas, l'assise du troisième gradin est encore conservée. Le second reposait à 0,35 m en dessous directement sur la voûte annulaire. Il est donc tout à fait probable que la hauteur des gradins ait été de 0,35 m environ. Dernier indice relatif à l'altimétrie, l'arase du mur 4 qui devait accueillir la précinction inférieure, se situe à la cote 0,63 m. Quant à la largeur des gradins, elle était certainement égale à 0,60 m, largeur mesurée à la fois pour le mur 3 devant la dernière marche et le support bâti du troisième gradin. Ainsi, la *cavea* aurait eu pour pente moyenne, si on la suppose régulière, le rapport entre la hauteur et la largeur déduite pour un gradin, soit 30°. Or, nous supposons qu'une seule volée de gradins reposait sur l'infrastructure maçonnée. Il n'existe en effet qu'un type d'accès et, dans les édifices de spectacle en général, à chaque type d'accès correspond un unique *maenianum* bien défini⁹.

Avec une épaisseur de 11,09 m pour l'infrastructure maçonnée et environ 0,60 m par largeur de gradin, ajoutées aux largeurs de la précinction inférieure et du garde-corps au

sommet, on peut supposer que 16 gradins composaient la *cavea*. Ainsi une précinction inférieure aurait couru sur le mur 4, les vomitoires auraient abouti au quatrième gradin, et les cinquième, sixième, septième et huitième gradins auraient été interrompus à l'aplomb des 9 vomitoires pour permettre la sortie des spectateurs. Enfin, les vomitoires devaient être traités en galeries radiales couvertes sous les huit derniers gradins entre le mur 2 et la façade (M1). Il s'agissait peut-être d'une voûte qui se terminait en façade par un arc, mais aucun indice archéologique ne vient en confirmer l'hypothèse.

La hauteur totale de la façade au-dessus des seuils serait alors de 7,92 m : à partir de la précinction inférieure, dont le lit de pose du revêtement se situe à la cote 0,63+0,35 m¹⁰, on compte jusqu'au sommet de la *cavea* 16 hauteurs de gradins de 0,35 m. Ainsi les spectateurs pouvaient s'asseoir sur le dernier gradin à 6,58m au-dessus des seuils¹¹. Or, on constate que cette dernière mesure correspond à 5 fois 1,32 m, soit 5 fois la hauteur d'une séquence composée de 9 assises de moellons surmontée de 3 arases de briques, séquence qui fut utilisée pour la construction de la façade. Il manque encore le garde-corps sommital, auquel nous attribuons à nouveau la hauteur d'une séquence pour rester dans la même logique. En conséquence, la façade aurait pour hauteur totale six séquences structurelles (soit 6 x 1,32 m = 7,92 m¹²). Cette hypothèse est parfaitement en accord avec le maillage géométrique qui semble avoir réglé le plan du théâtre. En effet, il faut quatre séquences de façade pour faire une unité u du plan (soit 4 x 1,32m = 5,28 m) ; la hauteur totale du bâti, qui serait composée de six séquences structurelles, est donc aussi égale à une fois et demi l'unité de composition du plan. Les

9. A propos des *caveae* des théâtres classiques Vitruve (V, III, 9) demande d'ailleurs que le peuple "ait de toutes les places des issues indépendantes et sans entraves". Cette règle a en général été suivie dans la conception des principales *caveae* dont on connaît suffisamment la configuration.

10. 0,35m, si on donne à l'épaisseur du revêtement la même que celle des gradins.

11. 6,58m = 0,63 + 0,35 + (16 x 0,35).

12. Une longueur de 7,90m est aussi équivalente à celle des vomitoires.

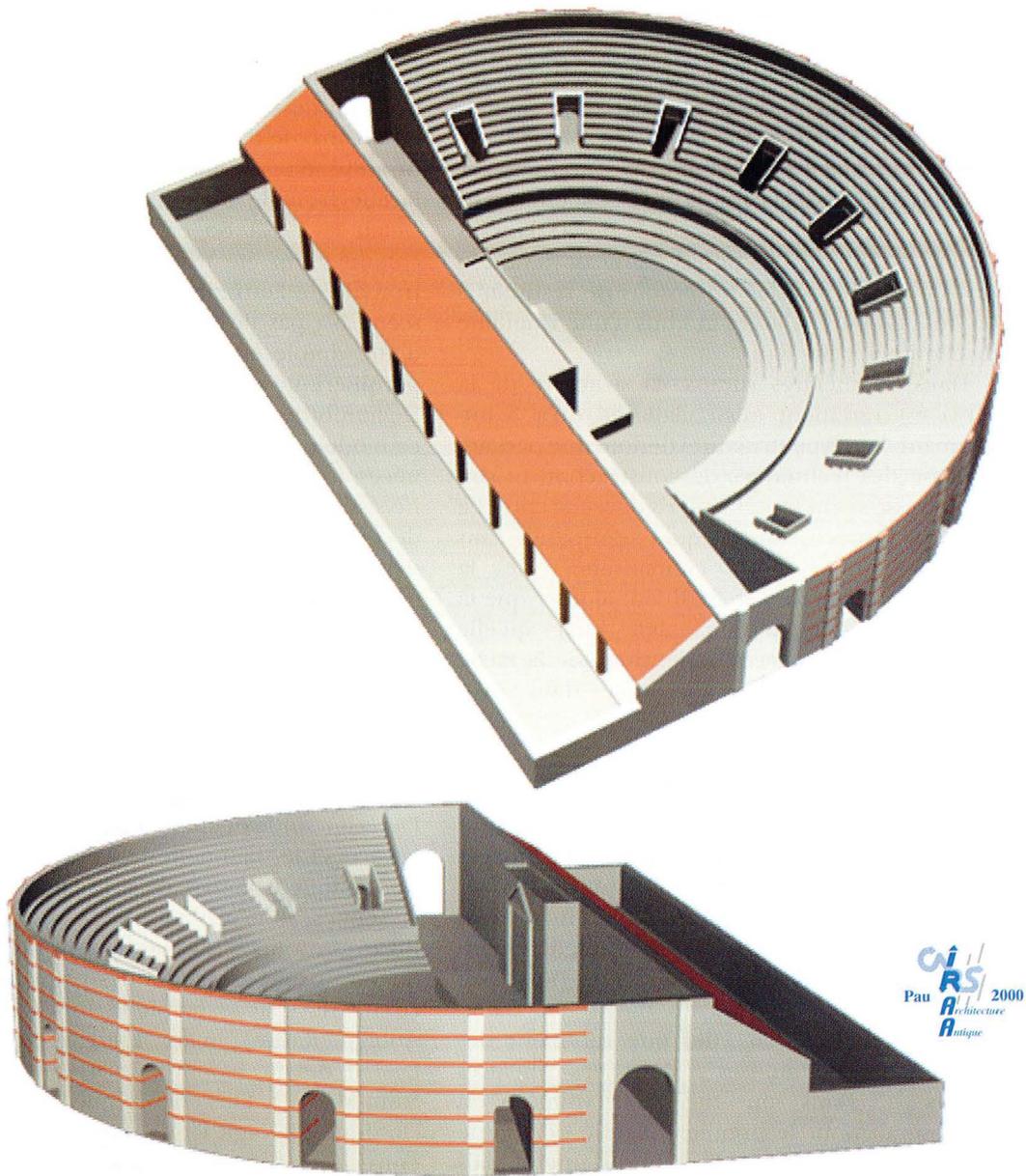


Fig. 9 : Hypothèse pour une restitution volumétrique du théâtre.

principes de la *symmetria*¹³ qui accordent entre elles les différentes dimensions d'un édifice auraient donc été bien observés au théâtre de Saint-Germain-d'Esteuil.

Devant la zone maçonnée de la *cavea*, les gradins d'honneur reposaient sur des remblais entre le parement (M5) et le mur 4. Si on se réfère aux théâtres classiques, ces gradins, sur lesquels des sièges étaient disposés, étaient moins hauts et plus larges que ceux de la *cavea* ; dans les 4,10 m de large qu'occupe cet anneau devant la *cavea* maçonnée, nous proposons de restituer 3 ou, tout au plus, 4 larges gradins d'une vingtaine de centimètres de haut.

Dans les théâtres ruraux, la structure de la *cavea* est rarement aussi élaborée qu'à Saint-Germain. Son type structurel dénote une parfaite maîtrise des techniques de construction et son plan dressé selon un schéma rigoureux répond à un projet précis, dans lequel transparaît sans conteste une bonne connaissance de la géométrie plane du cercle. Il faut ajouter que la construction en terrain plat, bien qu'elle nécessite plus de maçonnerie, simplifie la tâche du technicien chargé du tracé d'un plan complexe.

B) La scène et ses annexes

Ici, les indices de restitution de l'élévation sont réduits à néant. Nous ne connaissons de ces structures que la trace, pas même un accès qui pourrait induire une relation fonctionnelle avec les deux grands espaces qui ferment le diamètre du théâtre au nord. Ces salles ou cours sont d'ailleurs caractéristiques du théâtre de Saint-Germain, il n'y a en effet que rarement des annexes, ou "coulisses", dans les théâtres ruraux¹⁴. Dans un théâtre classique, on proposerait pour le premier un rôle de galerie ouverte sur une cour, ici le second élément. Mais dans un édifice rural, c'est moins évident,

quoiqu'il nous semble que ce soit encore la meilleure hypothèse.

Quant à la petite estrade, son plan rectangulaire est interrompu par un solide mur parallèle à sa façade frontale : s'agit-il du support pour un décor, comme nous le supposons déjà au théâtre de Saint-Cybardeaux¹⁵ ? Nous avons proposé d'y restituer la représentation de la façade frontale d'un temple, comme d'ailleurs c'était le cas à Eu en Seine-Maritime, où des colonnes ont été trouvées au pied de la paroi frontale de l'estrade¹⁶. La partition de la petite scène n'a pas de raison d'être s'il ne s'agit que d'une simple estrade car, dans ce cas, la paroi périphérique aurait suffi à supporter le plancher. De nombreux exemples sont d'ailleurs conçus sur ce modèle plus simple. Ce mur de refend induit nécessairement une structure en élévation nécessitant une fondation autonome. Ce type de découpage est assez fréquent. Outre les exemples déjà cités, il faut rappeler les scènes des théâtres d'Avenches, de Dalheim, d'Arleuf et surtout de Saint-Albans en Grande-Bretagne¹⁷ où cinq supports de colonne sont, comme à Eu, clairement visibles sur le plan.

C) L'orchestra et les *parodoi*

Deux larges *parodoi* donnaient accès à l'*orchestra* sur le diamètre entre l'infrastructure de la *cavea* et le "bâtiment de scène". Ces accès, qui ne manquent jamais dans les théâtres romains classiques, sont presque une exception dans les théâtres ruraux¹⁸. Encore sont-ils assez fréquents quand ils sont associés à des plans à *cavea* semi-circulaire (par exemple Saint-Cybardeaux ou Aubigné-Racan), mais il arrive souvent qu'ils fassent défaut (comme à Drevant, Antigny ou Saint-Marcel). Plus encore que dans les théâtres classiques, il s'agit ici d'une séparation physique entre le lieu du spectacle et la *cavea*, car il ne semble pas que les gradins se poursuivent au-dessus. C'est d'ailleurs le seul moyen pour que la

13. Principe de relations proportionnelles entre les différentes mesures d'un ouvrage sur lequel insiste particulièrement Vitruve (I, II, 3 et 4) et à propos des théâtres, *idem*, (V, VI, 7) dans lequel l'architecte latin précise aussi qu'il faut savoir sortir de la règle, quelquefois trop rigide, pour s'adapter aux nécessités spécifiques du site, des matériaux ...

14. Voir à ce propos en dernier Fincker & Tassaux 1992, 41-76 et plus particulièrement p. 56.

15. Cf. *ibidem* et Dumasy & Fincker 1992, 319.

16. Mangard 1982, 35-51.

17. Kenyon 1934, 213-261, cité par Niffeler 1988, 141. Notons toutefois que les cinq colonnes (nombre impair) relevées à Eu et Saint-Albans sont totalement atypiques dans l'architecture romaine.

18. Fincker & Tassaux 1992, 56.

totalité des spectateurs puisse assister aux "représentations" dans de bonnes conditions visuelles avec la petite scène en toile de fond, qu'elle soit simple ou supporte un décor monumental.

Le théâtre de Saint-Germain-d'Esteuil rappelle donc par sa structure la *cavea* d'un théâtre urbain et les deux grands espaces oblongs qui ferment son diamètre sont aussi des attributs caractéristiques d'un édifice classique. En revanche, sa petite estrade empiétant sur l'*orchestra* ne laisse aucun doute sur son classement parmi les

édifices ruraux associés aux agglomérations secondaires. L'*orchestra* est d'ailleurs suffisamment vaste pour avoir accueilli les manifestations devant l'estrade, manifestations dans lesquelles pouvaient être impliqués les notables installés sur les rangs de proédrie. Malgré sa petite taille, ce théâtre pouvait néanmoins accueillir environ 2000 spectateurs sur les gradins desservis par les neuf vomitoires, ainsi que 200 sur les trois ou quatre gradins d'honneur¹⁹.

19. A propos des manifestations proposées dans les théâtres ruraux (voir Fincker & Tassaux 1992, 66 et suiv.) dans lequel nous proposons que ces édifices accueillent des cérémonies vouées au culte impérial, plus que des spectacles tels qu'on les entend pour les théâtres classiques urbains.

BIBLIOGRAPHIE

- Dumasy, Fr. et M. Fincker (1992) : "Les édifices de spectacle", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Deuxième colloque Aquitania*, 1990, 293-321.
- Faravel, S. (1990) : "Une fouille surprise : la maison forte de Brion (Saint-Germain-d'Esteuil, Gironde)", in : *Actes du 14^e colloque du Château-Gaillard*, 1988, 159-174.
- Fincker, M. et F. Tassaux (1992) : "Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine et le culte impérial", *MEFRA*, 104, 1,41-76.
- Garmy, P. (1992) : "Saint-Germain-d'Esteuil, (Gironde), Brion", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Deuxième colloque Aquitania*, 1990, 145-149.
- Garmy, P. (1993) : "Saint-Germain-d'Esteuil", in : *Archéologie en Aquitaine, 1989/1990, Bulletin de liaison et d'information*, Bordeaux, 29-31.
- Kenyon, K. M. (1934) : "The Roman Theatre at Verulamium, Saint-Albans", *Archaeologia*, 84, 213-261.
- Mangard, M. (1982) : "L'inscription dédicatoire du théâtre de Bois-l'Abbé à Eu (Seine-Maritime)", *Gallia*, 40, 35-51.
- Niffeler, U. (1988) : *Römisches Lenzburg : Vicus und Theater*, Windisch.